

Assemblée Générale du Bridge Club de Meylan

19 Octobre 2023

Édith Alemany ouvre la séance à 17h 30 et souhaite la bienvenue aux 52 membres présents ou représentés. Elle demande une minute de silence en hommage aux adhérents du club récemment disparus, J. Rochon, P. Saguet et J. Benchetrit.

Elle remercie pour sa présence M. Degiuli, président du Comité Dauphiné-Savoie de Bridge et également adhérent du BCM.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport Moral
2. Rapport financier

1. Rapport moral

Édith Alemany donne lecture du rapport moral.

Tout d'abord, elle rappelle que la ponctualité doit être respectée (arrivée des joueurs au plus tard 5 minutes avant le tournoi), ainsi que la propreté (rangement des chaises à la fin du tournoi, mise à la poubelle des gobelets et bouteilles vides,...). Il est important que l'autodiscipline à chaque table soit appliquée. Elle souligne aussi le problème de saturation du parking pour handicapés qui peut perturber l'arrivée des pompiers en cas de problème.

E. Alemany rapporte que pour la première fois, le BCM a pu avoir un stand et participer au forum des Associations, Une vingtaine de contacts a été établie. Au mois de Septembre, le BCM a participé au festival des Simultanés. Comme les années précédentes, le BCM participe à la Coupe des Clubs qui s'étale entre Octobre 2023 et Mai 2024. Une quinzaine de dates de participation a été définie. Les dates ainsi que le règlement sont affichées sur le site internet du club géré par A. Ropert. A cette occasion, E. Alemany rappelle que tous les événements du club sont affichés sur le site internet. Aux joueurs de s'y connecter pour être informés.

En ce qui concerne les compétitions, E. Alemany rappelle que les résultats et le palmarès du club sont affichés dans la salle et sur le site internet du club. Elle félicite les différents membres du club sur le podium, en particulier ceux qui ont été en finale nationale à Paris (S. et G. Galland en Open x 2 Excellence, F. Degiuli et J. L. Vigne en Senior Open x 2 Excellence, D. Amalfi, C. Arsenne, C. Blanc et C. Geneve en Dames x 4 Excellence). En Interclubs, le club a une équipe en D1, 2 équipes restent en D2 et 3 descendent en D3.

Pour l'enseignement, F. Degiuli rappelle qu'il y avait 6 personnes intéressées au forum des associations. Elle en a récupéré 2. H. Miscoria a suivi la formation de moniteur et devrait organiser

des cours d'initiation à partir de Novembre. J. L. Vigne continue ses cours d'entraînement à la compétition x 4.

Le rapport moral de l'exercice 2022-2023 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité.

2. Rapport financier

Hélène Miscoria donne lecture du rapport financier. Pour l'exercice, les dépenses se sont montées à 34524 € et le solde-recettes à 47257 €.

Elle souligne qu'en 2024, les baux commerciaux vont augmenter de manière importante et qu'une augmentation annuelle du loyer de l'ordre de 1400 € est à prévoir. Il faudra sans doute en tenir compte, en augmentant soit le prix de l'adhésion soit les droits de table. A cet effet J. L. Vigne rapporte que la fréquentation sur un an montre une augmentation de 40 du nombre de tables.

Le rapport financier de l'exercice 2022-2023 est soumis au vote à mains levées de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, l'Assemblée Générale se termine à 18 h 15 pour faire place à un apéritif-buffet.